L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 13 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 JANVIER 1887.

?

Le signe ci-dessus est ce que nous pouvons trouver de mieux approprié comme titre de ces lignes. En effet c'est d'une interrogation qu'il s'agit ici.

Hier nous avons commis une erreur quand nous avons écrit, à propos de la Conférence qui aura lieu, ce soir, à la salle Tulane : "M. Gayarré redira une page deux fois applaudie déjà :

"Le musicien du vieux cimetière St. Louis. Qui était-ce ?"

Nous avons mal interprété la note qui nous était transmise à cet égard ; voici quel en était le sens, quel en était l'objet. L'intention de M. Gayarré n'a jamais été de fermer sa série de cinq conférences en répétant son récit sur le "vieux musicien" en question. Seulement le mystère dont le conférencier a entouré son personnage n'ayant fort intrigué son auditoire, bon nombre de ceux-ci lui ont adressé les mots ajoutés plus haut au titre de son récit : *"Qui était-ce ?"*

C'est cette question qui lui servira donc de thème ce soir ; c'est à y répondre qu'il consacrera sa dernière *lecture*.

Cette réponse donnera-t-elle satisfaction à la curiosité, ou bien ne servira-t-elle, au contraire, qu'à la piquer davantage ? Nous ne saurions vous le dire.

Il ne faudrait pas se plaindre, d'ailleurs, si cette seconde hypothèse était la vraie ; en effet, elle assurerait peut-être aux amis de M. Gayarré une autre Conférence, où il donnerait la solution définitive de l'énigme. Tout le monde y gagnerait donc.

Mais, quoi qu'il en soit, éclaircissement ou complication de mystère, demeurez certains que le Conférencier sera intéressant. Il sait comment se doivent recevoir les gens que l'on convie; il est de trop bonne compagnie pour leur faire faire maigre chère. Sa provende est aboudante.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il y aura, ce soir, à la salle Tulane, grand monde, monde d'élite. Si donc vous tenez à être près de la chaire du Conférencier, à le bien entendre, rendez-vous de bonne heure à l'Université Tulane.

La conférence commencera à sept heures et demie.

Entrée libre.

Théâtre de l'Opéra.

Assez pauvre salle hier pour la reprise de *Galatée*.

Que voulez-vous ? l'œuvre n'est pas "dans le mouvement, dans le train," comme dit l'abominable baragouin d'aujourd'hui.

Ainsi que nous l'écrivions hier, la collaboration du décorateur, du costumier, manque-là. Partie décorative, costumes, tout cela y est d'une simplicité extrême. Victor Massé a cru qu'il pouvait se contenter d'écrire une charmante partition; il a pensé que devant sa jolie toile on se préoccuperait peu du cadre.

Il n'en est plus ainsi, nous le répétons: ceux qui viennent au théâtre pour entendre avant tout une composition distinguée, ne sont plus la majorité; les élégances, l'opulence de la mise en scène sont devenues indispensables, ou à peu près, à tout ouvrage lyrique qui prétend à la vogue, à longue vie.

N'importe, *Galatée* reste et restera une charmante création, et nous avouons qu'une fois de plus nous avons goûté un vif plaisir à l'écouter.

Dès le début il était évident que Mlle Weyns n'était pas en possession d'elle même ; on sentait qu'elle était sous l'influence d'un malaise, d'une indisposition. Bientôt, du reste, le public a été mis dans la confidence.

On ne saurait s'en étonner, d'ailleurs; Mlle Weyns, depuis l'ouverture de la présente saison, fait un service bien de nature à la surmener; souvent nous nous sommes demandé comment elle pouvait suffire à ce travail, aussi multiple qu'il est divers.

Elle y fait face néanmoins ; hier encore, malgré les conditions défavorables de santé où elle se trouvait, elle est allée jusqu'au bout des deux actes, et vous savez que ce rôle de Galatée est chargé de responsabilité, comme développement et comme difficulté d'exécution.

Il faut lui tenir grand compte de pareil effort ; le public l'a pleinement comprix, et tout le long des deux actes, l'a soutenue de ses bravos.

Le rôle de Pygmalion, très développé aussi, porte, on le sait, le cachet de l'art pur ; là pas de trompe-l'œil ; des mo ceaux d'une belle facture toujours, et qui se rapprochent singulièrement du grand opéra. Chants larges, coloris saisissant.

Un pu grave peut-être pour M. Vernouillet ce rôle ; mais il n'en a que plus de mérite à le tenir comme nous l'avons entendu hier ; c'est-à-dire en artiste d'un goût raffiné, en véritable stylliste.

Nous n'avons que le temps aujourd'hui de lui rendre cette justice au courant de la plume. Voilà du véritable chant ; pur, expressif, pénétrant, largement drapé.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir là-dessus dans notre Bulletin de dimanche.

Galatée a été suivie de *Satanilla*, ballet en un acte et deux tableaux, disait le programme ; en un acte, prendrons nous la liberté d'écrire, car l'apparition de Satan qui, nous ne savons trop pourquoi, vient faire si mauvais parti à la pauvre Satanilla, ne nous paraît pas suffisante pour constituer un tableau.

Et le cheval ! pourquoi ce supplément ajouté à la carte.

Ajoutons même, en toute franchise, que *Satanilla* n'est point précisément notre rêve comme ballet, et qu'il se glisse là une chorégraphie d'un goût douteux. Le moindre *divertissement* ferait beaucoup mieux notre affaire.

Roméo et Juliette n'étant pas tout à fait au point, la direction s'est sagement décidée à en reculer encore la reprise. Elle a en pleinement raison ; le soin qu'elle met aux répétitions, témoigne du respect qu'elle a pour l'œuvre de Gounod.

Cette conscience nous est un garant que l'ouvrage sera repris dans les meilleures conditions de succès. Donc à la première de *Roméo et Juliette* sera substitué, samedi soir, le spectacle suivant : *Galatée* et *Satanilla*.

Ce même jour, en matinée, dernière représentation de *Rigoletto*.

THÉATRE ST-CHARLES.— Encore trois représentations de *Bleu fur bleu*, ce soir, et demain en matinée et en soirée.

Cette pièce est de celles qui font ressortir toute la valeur artistique du Star Dramatic Company, qui chaque semaine met en scène quelque nouveauté ou quelque reprise estimée. Grâce à ce travail constant, grâce au mérite de ces sujets, nous avons un répertoire plein d'intérêt et des interprétations dignes d'un théâtre de premier ordre.

Dimanche, reparaîtra à la rampe une vieille connaissance, mais connaissance toujours rimée, toujours fêtée : *Arrah-Na-Pogue*, de Dion Boucicault.

C'est encore, vous le savez, un tableau des mœurs irlandaises. Il y a là une action vive, et des portraits d'une vivante ressemblance.

Tout le Star Dramatic Company y paraîtra.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le vaudeville tient, en ce moment, l'affiche, à l'Académie de Musique, avec l'un de ses meilleurs représentants : M. Roland Reed, dont l'engagement finit demain soir.

M. Roland Reed est depuis longtemps un favori du public, qui lui demeure toujours fidèle. Ecrivons même que cette faveur paraît être en hausse. Son succès dans *Humbug* et dans *Check* l'atteste surabondamment.

Ce soir, seconde représentation de *Check*.

Dimanche 23 janvier, rentrée de M. Gus. Williams, un comique fort estimé aussi.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce théâtre rouvrira ses portes après demain, en devant un bel auditoire, la fait est certain. Effectivement le nombre des sièges retenus est déjà considérable.

Cette fois c'est l'opéra-comique qui s'installe au Grand Opéra House, avec la fameuse troupe anglaise Carleton. Elle débutera par *Nanon*.

THÉATRE FARANTA.— Les Minstrels de la troupe Baird peuvent être cités parmi les plus intéressants sujets dans cette ligne de spectacle.

Leur programme de la semaine précédente était extraordinairement varié ; néanmoins celui de la semaine présente lui est très supérieur sous tous les rapports.

Leur engagement finit après demain dimanche ; c'est à dire qu'ils donneront encore trois soirées et deux matinées.

BATAILLE DE PARIS.—Nous sommes retourné voir l'œuvre de Philippoteaux ; on ne s'en lasse point. Plus on l'étudie, plus on y découvre de détails qui vous avaient échappé. Quand on a embrassé d'un long coup-d'œil l'ensemble de cette vaste composition, un plaisir plus vif peut-être vous attend, si vous vous mettez en tête d'en saisir chaque épisode. Etude attachante, sous le rapport du drame retracé, sous le rapport du dessin, de la couleur.

Ce Panorama est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

—Deux bals sont annoncés pour demain ; l'un à la Salle de la Persévérance, donné par le "Comus Social and Dramatic Club" ; l'autre, au Grunewald Hall, au bénéfice du fonds de secours de la Société de Bienfaisance Mutuelle de l'Union Espagnole.

LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1886.

Le *Journal officiel* a publié, le 6 janvier, les résultats du recensement de la population de la France effectué le 30 mai 1886.

Voici quels sont les principaux changements survenus pendant la période comprise entre 1882 et 1886 en ce qui touche les circonscriptions territoriales et le mouvement de la population :

D'après le dénombrement de 1881, le nombre des arrondissements était de 362, celui des cantons de 2,868 et celui des communes de 36,097. Quant à la population totale, elle s'élevait à 37,672,048 habitants.

On compte actuellement 362 arrondissements, 2,871 cantons, 36,121 communes et 38,218,903 habitants, augmentation de 546,855 depuis 1881.

Le nombre des arrondissements est donc resté le même ; celui des cantons a augmenté de 3 unités, par suite de la création de deux nouvelles justices de paix à Marseilles et d'une nouvelle circonscription judiciaire à Dunkin (Nord).

Quant au chiffre des communes, il s'est accru de 23, déduction faite de sept suppressions prononcées depuis le précédent recensement.

Pendant la période de 1876 à 1881, l'accroissement avait été plus sensible (766,200) ; mais il faut tenir compte de cette circonstance que le recensement de 1881 a porté sur un espace complet de cinq années, tandis que celui de 1886 n'embrasse qu'une période de quatre ans et cinq mois environ (de fin décembre à fin mai 1886).

On voit, d'après le tableau ci-dessus, que 58 départements sont en progression, tandis que dans les 29 autres il y a dépeuplement.

Parmi les premiers il faut citer le Finistère, la Gironde, la Loire-Inférieure, le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine et le département de Seine-et-Oise. Quant aux diminutions, elles sont surtout sensibles dans les départements de l'Eure, du Gers, du Lot, de la Haute-Marne et de l'Orne.

En 1881, 53 départements étaient en augmentation et 24 en décroissance ; la proportion est donc restée à peu près la même. Le déplacement s'opère surtout au profit des grands centres ; c'est là une loi d'attraction qui s'applique également à des degrés de facilité des conditions d'existence dans les grandes agglomérations.

On constate, en effet, que les 54 villes de France ayant une population de plus de trente mille âmes représentent un accroissement de population de 309,126 habitants.

Il est à remarquer cependant que la ville de saint-Etienne, qui avait déjà perdu 2,208 habitants de 1876 à 1881, est de nouveau en décroissance de 5,598.

Paris, pour Paris, l'augmentation n'est que de 75,527 habitants, alors qu'elle était, en 1881, de 280,217.

Nous donnons, ci-après, le nombre des communes ayant une population au-dessous de 100 habitants..... 768

De	101 à 200.....	3,600
De	201 à 300.....	4,895
De	301 à 400.....	4,299
De	401 à 500.....	3,619
De	501 à 1,000.....	10,562
De	1,001 à 1,500.....	2,014
De	1,501 à 2,000.....	1,892
De	2,001 à 2,500.....	828
De	2,501 à 3,000.....	553
De	3,001 à 3,500.....	337
De	3,501 à 4,000.....	218
De	4,001 à 5,000.....	215
De	5,001 à 10,000.....	328
De	10,001 à 20,000.....	135
De	20,001 hab. et au-dessus.	10

Total..... 36,121

— Les résultats du recensement en Algérie sont comme suit :

Alger.—Population des territoires administrés par l'autorité civile : 1,202,768 ; population des territoires de commandement : 177,785 —Total : 1,380,541.

Constantine.—Population des territoires administrés par l'autorité civile : 1,369,153 ; population des territoires de commandement : 197,266. — Total : 1,566,419.

Oran. — Population des territoires administrés par l'autorité civile : 752,551 ; population des territoires de commandement : 117,954.—Total : 870,505.

Total de la population pour les trois départements : 3,817,165.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Les concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes :

LAFAYETTE EN AMERIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Une amusante nouvelle :

—Oh ! mon ami, je viens de rencontrer quelqu'un qui te ressemble tellement... qu'il m'a salué !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1887.
Thermométrie.—Pour la Louisiane : vents du sud, beau temps devenant plus chaud.

Température du 20 janvier 1887.
Thermométrie de R. SEXTON, Opticien.
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	54	13,4
Midi.....	68	20
3 P. M.....	68	20
6 P. M.....	64	18

Nlle-Orléans, 20 janvier 1887, 9 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :			
Atlanta.....	60	Nashville, Tenn...	68
Augusta, Géo.....	63	Pittsburg, Pie.....	56
Savannah, Géo.....	61	Cairo, Ill.....	23
Mobile, Ala.....	69	Davenport, Iowa..	23
Montgomery, Ala..	69	Dubuque, Iowa...	23
Vicksburg, Miss..	71	Keokuk, Iowa....	33
Galveston, Tex....	65	La Crosse, Wis...	20
Indianola, Tex....		St-Louis, Mo.....	34
Shreveport, La....	72	St-Paul, Minn....	5
Corsicana, Tex....		Leavenworth, Kan.	29
Chattanooga, Tenn	68	Omaha, Neb.....	19
Cincinnati, O.....	58	Hankton, D. T....	19
Louisville, Ky....	61	Key West, Flo....	67
Memphis, Tenn....	66	Nlle-Orléans, La..	70

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Samuel Howard à Mlle Fannie Kirby.
Joseph A. Landry à Mlle Maggie E. Forrest.
Randy A. Campbell à Mlle Katie Cobb.
James Cockerell à Mme Mahaly Giant.
John J. Martin à Mlle Georgiana Hattera.
Numa J. Jacob à Mlle Octavie Sylvère.

Naissances.

Mme Rév. John A. Traeger, une fille.
Mme Henry S. Clippen, une fille.
Mme Antoine Cuccia, une fille.
Mme John J. Norwood, une fille.
Mme Jules B. Babin, une fille.

Décès.

Emanuel Phillips, 45 ans, rue Ste-Marie, entre St-Charles et Carondelet.
Irene Gunter, 2 ans, 203 rue Orléans.
Edgar Léon, 44 ans, 224, rue Prieur, côté Nord.
Thérèsa Martin, 4 ans, 276 rue Lafayette.
Delia Hall, 50 ans, 270 rue Gravier.
John F. Winter, 11 jours, 47 1/2 rue Congress.
Henry Voss, 34 ans, 89 rue Louisa.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Bazile Gardey à John J. Culligan, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Jackson et Joséphine, $2,500.

John George Herberth au People's Homestead Association, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Washington, Sixième et St. Thomas, $1,300.

Mme Aristide Romain à Manuel Abascal, deux terrains dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, $800.

Le même au même, un terrain dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, $410.

Manuel Abascal à Mme Louise Lombard, deux terrains dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, $410.

John August William Jacobs et als à Anthony Marks, un terrain ou portion de terre dans le 4me District dans l'Ilet borné par les rues St. André, Félicité, Liberté et Green ou Howard $550.

J. A. W. Jacobs et ux à Thos. Kennedy, un terrain dans le 1er District dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Melpomène, Howard et Terpsichore $1,000.

George W. Wintz à Marx Levy, deux terrains dans le 2me District dans l'Ilet borné par les rues Canal, Broad, White et Douane $1,670.

Cour de District des Etats-Unis. — Sur la motion de l'attorney du district Parlange, les affaires civiles suivantes ont été abandonnées :

Les Etats Unis contre la Citizens' Bank, P. G. Gebert, Merchants' Mutual Insurance Company, E. Marquèze & Cie, A. Rochereau et Cie, State National Bank, J. A. Bergeret, Auguste Richard, Marie Ch. Bayard, John M. McDougal, J. Q. A. Fellows, W. R. Mills, A. C. Miller, P. E. Tricou, Mme Clara Bellocq et Félix Bellocq, P. G. Gebert, administrateur, A. Pitot, R. S. Howard, C. A. Conrad et autres.

Cour Civile de District. —

Juge Righton.

L. H. Gardner contre J. D. Kenton et autres—Jugement en faveur du demandeur pour $1,084.

La Banque des Citoyens contre J. P. Machesa—Jugement en faveur du demandeur pour $1,050.

Juge Tissot.

Alphonse Martin contre le Bureau des assesseurs—Réduction d'assessement.

Peter Boehm contre le Bureau des assesseurs et autres—Réduction d'assessement.

Juge Monroe.

Wm Graescheur contre Fred Eignbrach, injonction défendant au défendeur d'enlever une clôture de séparation.

Nouveaux procès.

Alphonse Martin contre Muncy & Marcy, procès pour un compte de $3000.

Mlle Claire Leblonde contre Peter Montfort, procès au sujet d'un partage.

Mme Harriett Bond-Hall contre Amos J. Garlman son mari.—Procès au sujet du partage d'une certaine propriété.

Les successions ouvertes sont celles de Mme Emile Pons, Clary Rocherau, David H. Goodwin.

L'inventaire de la succession de Domingo Golcourtis a donné $59.

Celui de M. et Mme Manuel Llorens, $400.

Cour Suprême. — La Cour Suprême a entendu hier les plaidoyers des avocats qui seront sans doute terminés aujourd'hui. A l'heure ordinaire, la cour a ajourné à ce matin.

Cour Criminelle de District—Section A.

William Doyle, larcin, 5 mois de prison de paroisse.

Ernest Joseph, accusé de port d'armes cachées, a avoué sa culpabilité.

—Section B.—

La cour refuse une nouvelle audition de cause à J. W. Reilly, reconnu coupable tentative de meurtre, et le condamne à 5 ans de pénitencier.

Marie Brown, larcin, 1 jour de prison de paroisse.

James Johnson, détournement, 18 mois de travaux forcés.

Cour du recorder Davey—

Louis Walker et Henry Harris, pour avoir joué sur le trottoir, $5 d'amende ou 10 jours de prison.

John Johnson, détournement, $20 ou 30 jours.

Cour du recorder Burthe.—

Jesse Spain, vol de grand chemin, $1,000 de caution.

Lee Williams, pour ennuité envers un enfant, $500 de caution.

Henry E. Vennor, complice d'un vol de $75, $200 de caution.

Chutes.—Mercredi soir à 10 heures 30, un nommé Ernest Malai, âgé de 28 ans, serre-frein sur la ligne du North-Heastern R. R., s'est foulé la cheville en tombant du haut d'un wagon, au coin des rues Villeré et Press.

Il a été transporté à l'hôpital.

—Le 15 janvier, à 1 heure 45 de l'après midi un nommé Sam, Timonnier à bord du Général Newton, amarré à Prestown, était occupé à peindre les cheminées du bateau lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé sur le pont d'une hauteur de 30 pieds. Dans sa chute il s'est cassé la jambe gauche.

—Hier matin, à 8 heures 30 environ, John Anderson, un nègre qui déchargeait du charbon au pied de la rue du Port, est tombé sur le sol et s'est disloqué le genoux droit.

Le juge Mooney. — Le comité d'ordre public s'est réuni mercredi soir et a entendu les dépositions de plusieurs témoins à charge dans l'affaire Mooney.

MM. W. H. Riley, Stephen Steele, le Capt. Lew Davis, Chas. Hackeberry, W. Kenny et quelques autres ont déclaré qu'ils avaient eu maintes fois l'occasion de voir le recorder en état d'ivresse mais jamais suffisamment pour lui faire valoir aucun prétexte ou l'empêcher de remplir ses fonctions de juge.

Le comité a ajourné à mercredi prochain.

Le Bureau des Pardons.—Mmes Marie Smythe et Susanne McMahon, qui ont été condamnées à 5 ans de pénitencier pour faux témoignage dans le procès du juge Ford, seront remises en liberté le 2 avril prochain, après un an de prison.

Leur grâce a été demandée au Bureau des Pardons par M. Adams, attorney de district, par la Washington Steam Fire Co. No. 20, dont le capitaine Murphy était membre, ainsi que par plusieurs autres personnes.

Accident—Hier à 5 heures de l'après-midi, plusieurs individus ébranchaient un grand chêne chez Mme Louis Kechtien, rue Barthélemy No. 60.

Un nommé Henry Hamburg âgé de 62 ans, et employé comme jardinier tenait au pied de l'arbre une corde dont le bout opposé était attachée à une grosse branche que les autres sciaient dans le haut de l'arbre.

Tout à coup, la branche a cédé et blessé Hamburg à la tête et sur différentes parties du corps.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Autres vol.—On a volé chez M. John Daleca, rue Delery entre Jumonville et Bienvenu, 25 volailles évaluées $7. Le vol a été commis dans la nuit du 18.

Incendie.—Hier, à 5 heures de l'après-midi, on a donné l'alarme à la boite No 26, encoignure Soulat et Tchoupitoulas. Un amas d'herbes sèches que les enfants avaient allumé dans un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Dufossat et Bellecastle, venait de mettre le feu à une maison en bois, appartenant à L. Faller et occupée par Baiser Faller. Dommages, $5.

Banque des Citoyens.—Les actionnaires de la Banque des Citoyens se sont réunis hier pour délibérer sur l'opportunité de réduire le capital de la Banque et d'émettre de nouvelles actions. Après un mutuel échange de vues et des opinions, ils ont décidé de lever la séance et de se réunir de nouveau aujourd'hui, vendredi, pour se prononcer définitivement.

Paragraphes.—Mercredi matin, à 10 heures, un nommé J. W. Beaver, qui habite rue Delord, No 121, passait devant l'entrepôt de graines de coton, situé rue Décatur No 4, lorsqu'il a reçu sur sa tête un sac de cette graine, qu'un ouvrier venait de jeter du 1er étage.

M. Beaver a été légèrement contusionné.

—Mercredi soir, à 6 heures, le caporal Zambelli a retrouvé chez Mme Max Frolich, rue Decatur No 139, une montre en argent volée, récemment, à un nègre du nom de Wm. Jackson. Celui-ci a parfaitement reconnu la montre comme lui appartenant.

—Une des pensionnaires de la maison No. 40 de la rue Bassin, une certaine Clara Granger, a été victime d'un vol commis par deux individus qui, après l'avoir enivrée lui ont enlevé une croix et une paire de boucles d'oreilles en diamant, le tout évalué $1800. On suppose que les voleurs sont des individus qui ont coutume de fréquenter cette maison, car ils avaient pris la précaution de se masquer. La police est sur les dents.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le premier ministre Goblet.

Paris, 20 janvier—Le premier ministre Goblet, s'adressant au comité chargé de faire une réponse à part sur la question d'abrogation du Concordat, dit que lui, personnellement, est en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais il ajoute qu'il croit que la majorité des membres du Parlement et de la population n'est pas en faveur d'une telle séparation ; par conséquent, le gouvernement le devoir de ne pas prendre l'initiative dans l'affaire.

Reste français.

La Banque de France

Paris, 20 janvier— Le trois pour cent est coté à 81 francs 40 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 2,400,000 francs en or et une augmentation de 300,000 francs en argent.

Chambre des députés

Paris, 20 jan—Aujourd'hui la Chambre des Deputes a repoussé la deux projet de loi présentés par M. Bourneville, radical, pour l'abolition pour fonctions d'aumônier dans les hôpitaux publics.

M. Goblet s'y est opposé.

Plusieurs membres ont condamné la proposition de l'amiral Aube, ministre de la marine, qui demande que les navires de guerre soient construits par l'industrie privée ; ils donnent pour raison que si une pareille mesure était adoptée, ce serait la ruine des arsenaux nationaux.

La Chambre s'ajourne.

Le général Boulanger.

Paris, 20 janvier—Le général Boulanger a décidé de faire, au printemps, un essai de mobilisation de troupes sur un corps d'armée.

Le question de mobilisation de l'armée

Bruxelles, 20 jan—Une assemblée de généraux a eu lieu aujourd'hui, au ministère de la guerre, pour discuter la question de mobilisation de l'Armée.

Ils ont tous exprimé l'opinion que la guerre sur la frontière de la Belgique est inévitable, et que les hostilités commenceront probablement en mai ou juin.

L'Allemagne et la France.

Berlin, 20 jan—L'attentat a été applelée sur le fait que le gouvernement français achète une grande quantité de bois en Alsace-Lorraine, dans le but apparent de construire des casernes en bois sur divers points, le long de la frontière.

L'Allemagne objecte à ces travaux, prétendant que la France desire ainsi se faciliter une invasion de l'Allemagne.

Les journaux North German Gazette National Zeitung

Berlin, 20 janvier—Le North German Gazette, faisant allusion à la rumeur que la France est sur le point d'ériger des casernes en bois sur la frontière, écrit qu'on ne peut nier que la France masse sur la frontière plus de troupes que les forteresses et les garnisons n'en peuvent contenir.

Le National Zeitung affirme de nouveau qu'un ordre prohibant l'exportation des chevaux sera lancé sous peu.

Le Vatican et la France.

Rome, 20 jan—En vue de la déclaration de M. Goblet, premier ministre de France, au comité chargé de la question relative à l'abrogation du Concordat, que, quoiqu'étant en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il croit que le Parlement et la nation s'y opposeraient, le Cardinal Jacobini a envoyé des instructions au Nonce du Pape à Paris, lui disant de rappeler au gouvernement qu'un tel acte obligations envers le Saint-Siège et de lui intimer que, si elles ne sont pas remplies, le Vatican agira en conséquence.

Le gouvernement italien

Londres, 20 jan—Le gouvernement italien a acheté le steamer *America*, de la Ligne Nationale et le convertira en un croiseur armé.

M. Henry M Stanley

Londres, 20 jan—M. Henry M. Stanley, l'explorateur, a reçu un grand nombre de félicitations de plusieurs personnes haut placées, qui désirent l'accompagner dans son expédition, destinée à porter secours à Emin Bey.

Le gouvernement anglais a fourni à l'expédition un grand nombre de lieutenants du corps des ingénieurs.

M. Stanley a résolu de rejoindre Emin Bey vers le mois de juillet au plus tard. Il ira trouver ensuite le Dr Junker à Fort Saïd. En route, il établira un camp, à une certaine distance du Congo, en une localité sûre, qui se trouve sur la route du Lac Victoria Nyanzd et lui servira de base d'opérations.

Le journal Daily Telegraph.

Londres, 20 jan—Le journal Daily Telegraph écrit que le mariage de Mme Nilsson et du comte Miranda aura lieu le 15 février à Mentone. La cérémonie sera très simple. Il n'y aura que les consuls d'Espagne et de Suède et quelques amis personnels qui seront invités.

Les journaux Taglhatt et Standard.

Vienne, 20 jan.—Le journal Taglhatt annonce que l'Allemagne négocie avec le Vatican, relativement à un concordat de vingt ans. Le concordat actuel n'a trait qu'à la Prusse.

Le journal Standard écrit que hier, à une séance du Cabinet, le bill relatif à la conspiration a été finalement approuvé.

Les Albanais attaquent un dépôt militaire.

Constantinople, 20 janv.—Trois mille Albanais ont attaqué un dépôt militaire près de Mitrowitza.

Le ministre de la guerre a donné ordre aux troupes de Salonique de rétablir l'ordre.

L'Empereur François Joseph.

Vienne, 20 jan.—On rapporte que l'Empereur François Joseph a nommé 15 nouveaux membres de la Chambre haute de Reichorath.

L'évêque de Raphoe.

Dublin, 20 jan.—Le Rev. D. Logne, évêque de Raphoe, a été élu évêque coadjuteur d'Armagh par une forte majorité.

Le Cabinet anglais.

Londres 20 janv.—Le Cabinet s'est réuni hier et a réglé les clauses du nouveau bill de coercition qui sera présenté à la Chambre des Communes, lorsque le Parlement s'assemblera de nouveau.

Il a été décidé, à la même séance du cabinet, de faire une réponse adverse aux propositions de soumettre la question d'Orient à un Congrès européen.

Le cardinal Jacobini.

Rome, 20 janvier—Le cardinal Jacobini a donné sa démission de secrétaire d'Etat pontifical.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 20 janv.—Le président du Sénat a présenté un message du Président, annonçant qu'il a apposé son veto à un bill qui accorde une pension à William Dickens. Référé.

M. Conger, du comité de commerce, rapporte sans amendement le bill de la Chambre, amendant la section 5, de l'acte du 10 juin, 1880, relativement au transport immédiat des marchandises sujettes à des droits. M. Conger demande la prise en considération immédiate du dit bill.

M. Hoar dit qu'il a présenté au chairman du comité un amendement qui lui a été suggéré par un négociant marquant de Boston, lequel amendement, lui a-t-on dit, a été approuvé par le secrétaire de la trésorerie ; ainsi le chairman du dit comité a oublié de le soumettre à celui-ci. M. Hoar demande, par conséquent, que le bill soit ajourné pour le moment. La motion de celui-ci est acceptée.

M. Cockrell présente une pétition portant de nombreuses signatures de marchandset de manufacturiers de St. Louis, demandant le rappel des lois du Revenu intérieur. Référé.

M. Black donne avis que, mardi prochain il demandera au Sénat d'agir sur l'amendement proposé à la Constitution, pour autoriser le suffrage des femmes.

Le rapport du Comité de conférence sur le bill du compte électoral est appelé et adopté.

Le secrétaire d'Etat a envoyé aujourd'hui une communication au Sénat, recommandant qu'une allocation soit votée pour payer à la veuve de Moses A. Hopkins, ex ministre en Libérie, un montant égal à celui qui est alloué ordinairement aux héritiers des ministres des Etats-Unis morts à l'étranger, en exercice de leur fonctions.

Les nominations suivantes ont été confirmées par le Sénat :

Ministres de poste.—M. Sullivan, Marshall, Minn. ; Jos. Haggerman, Reno, Nev. ; G. E. Black, Fayetteville, Tenn. ; M. B. Johnson, Clarksville, Tenn. ; R. J. Poore, Albany, Texas ; P. H. Carvey, Waukesa, Wis. ; J. J. French, Sparta, Wis. ; R. McGregor, River Falls, Wis. ; C. Zillen, Sheboygar, Wisconsin ; J. A. Israel, Salida, Col. ; B. L. Clue, Coldwater, Kans. ; W. W. Dill, Cimarron, Kas ; R. W. Lea, Woodsehs, Kas. ; J. D. Jay, Elmwood, Ills. ; G. H. Thacomb, Waterville, Kas. ; B. Anderson, Ambrota, Minn ; J. W. Pollays, Wells, Minn. ; A. L. Waller, Fairmount, Minn ; N. E. Cunningham, Gibson City, Ills ; E. K. Riggs, Road House, Ills ; L. Harvey, Centreville, Iowa ; V. V. Mo. tir, Oldshall, Iowa ; J. S. Palmer, Duquoin, Ill. ; J. B. Carb, Hillsdale, Mich ; D. C. Johnson, Ithaca, Mich ; H. D. Pugh, Lansing, Mich ; L. P. Zent, Sturgeon Bay, Wis ; G. W. Carleton, Dear Lodge, Mont ; J. C. Riley, Cincinnati, Ohio ; John Shaw, Van Wart, Ohio ; C. G. McNamara, Port Townsend, W. T. E. Rathburn, Weeping Water, Neb., P. H. Devine, Johnsching Mich., T. A. Pack, Humboldt, Iowa ; D. R. Phelps, Sanborn, Iowa, L. H. Glover, Cassopoies, H. Dowdey, Hullester, Cal ; W. A. Miller, Monticello, Ills., N. J. Carroll, Salina, Kas. M. Hutsman, Trenton, Tenn. E. Rathburn, Weeping Water, Neb. ; J. Briggs, Dodgeville Iowa Consuls. John Campbelle, de Cal. à Auckland, E. Johnson, de New Jersey à Kehl, C. R. Mc-Call de Alabama, du Santos, W. R Great-house, de la Louisiane Tampico.

Chambre.

Washington, D. C., 20 janvier.—Les rapports suivants de comités qui ont été soumis aujourd'hui :

Par M. Hill, de l'Ohio, du comité des Territoires, le bill du Sénat pour l'admission de l'Etat de Washington.—Mis au calendrier de la Chambre.

Par M. Cox, de la Caroline du Nord, du comité des affaires étrangères, pour la suppression du trafic de l'opium.

Mis au calendrier de la Chambre.

Par M. O'Neill, de la Chambre, du Comité de la Bibliothèque, pour l'achèvement du monument érigé à la mère de Washington à Fredericksburg. Envoyé au comité général.

Par M. Winans, du Mich., du comité d'agriculture, autorisant le commissaire d'agriculture à faire une distribution spéciale de graines dans les districts du Texas qui ont été frappés par la sécheresse. Envoyé au comité général.

M. Conger, de l'Iowa, au nom du comité des pensions, appelle le bill portant à $20 par mois le taux d'une pension pour cécité complète.

A 2 heures la Chambre reprend les débats sur le rapport du comité de conférence sur le bill de commerce entre Etats. On est arrivé à une entente par laquelle une session a été ordonnée pour la durée du débat sur le rapport.—A la clôture de la session la question prélable sera mise en considération, ainsi qu'il a été ordonné, et le vote sur l'adoption du rapport sera pris demain, après la lecture du journal.

L'Etat. S. S. Cox.

Washington, 20 jan—L'hon. S. S. Cox a passé une nuit calme et est plus fort, ce matin, qu'il ne l'a été depuis quelque temps. Il a pu s'asseoir deux heures auj